

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 97

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 10 Février 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT

OBJET

Demandes de garantie d'emprunt formulées par la SA d'HLM Phocéenne
d'Habitations.

Opérations : a/ travaux de réhabilitation pour 126 logements - résidence "Tour Saint
Thys" 13010 Marseille.

b/ travaux de réhabilitation pour 116 logements - résidence "Les Calanques" - 13013
Marseille.

**Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12409**

PRESENTATION

La SA d'HLM PHOCEENNE D'HABITATIONS sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour deux demandes de garantie d'emprunt d'un montant total de 222 049,35 €.

Celles-ci représentent 45% d'un montant total d'emprunts de 493 443,00 €, dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Ces demandes intéressent le secteur du logement social (travaux de réhabilitation concernant des résidences situées sur Marseille (13010 et 13013)).

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2016 de la SA d'HLM PHOCEENNE D'HABITATIONS auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 49 630 004,31 €.

Cet encours représente 4,65% de l'encours garanti des organismes HLM et 4,28% de l'encours total garanti.

Chacune des garanties d'emprunt votées par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL